

ham, le Koran, dans Confucius, partout enfin? Une morale pure le plus souvent; c'est-à-dire protection au faible, respect aux lois du pays et reconnaissance d'un Dieu! Mais il n'est que l'Évangile pour offrir la réunion d'une moralité dégagée d'absurdités. Voilà qui est réellement admirable, et non pas les plates sentences, mises en vers plus plats encore, de vos théophilantropes, qui se sont faits poètes par dessus le marché. Voulez-vous du sublime, vous, citoyen Cretet, et vos *gros amis*!... eh bien! récitez tout haut l'Oraison Dominicale... Vous ne vous la rappelez plus, je gage? Ah! citoyen Cretet, ajouta-t-il en souriant, cela n'est pas pardonnable dans votre position."

Il était facile de voir que, fatigué de tout ce qu'on lui avait rapporté des réunions de ces nouveaux sectaires, Napoléon voulait faire fermer le lieu de leur assemblée, comme il le fit plus tard, et que chaque fois qu'il trouvait l'occasion de tomber sur cette religion *en robe de chambre*, ainsi qu'il l'avait qualifiée, il la saisissait avec empressement et se montrait sans pitié. Il était donc clair qu'en interpellant ainsi, Portalis et Cretet, il avait voulu engager une discussion sur la religion en général, débats auxquels les conseillers présents n'eussent pas manqué de prendre part; mais l'un et l'autre reculèrent en gardant le silence.

Napoléon reprit alors, en mettant une sorte d'acrimonie dans son langage: — "Vos amis voudraient bien être martyrs, mais ils n'auront pas cet honneur. Je ne ferai tomber sur eux que les verges du ridicule, et, si je m'y connais, à Paris ces coups-là seront mortels pour eux."

En effet, le ridicule finit par tuer les théophilantropes, et Laréveillère-Lepaux, leur fondateur, put aller méditer sur ces paroles qu'il avait prononcées, en 1791, aux états-généraux: "Je ne crains pas d'assurer, moi qui n'ai pas un penchant bien décidé pour les cours, que, le jour où la France cessera d'avoir un roi, elle perdra sa liberté et son repos, pour être livrée au despotisme effrayant des factions." Et l'homme qui avait dit cela se rendit complice, par son vote régicide, de tous les maux qu'il avait prévus, et dont sa théophilantropie ne pouvait être ni l'expiation, ni le remède!

A V I S

EST DONNÉ par les présentes que le BUREAU DU RÉGISTRATEUR POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, s'ouvrira LUNDI, le 9 du courant, dans les APPARTEMENS dernièrement occupés par Messieurs Mc.Cord et MacKay, avocats, dans la Maison de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE, Petite Rue St. Jacques. Pendant la présente semaine, les affaires continueront de se faire au Bureau Rue Notre-Dame.

Edw. DOWLING,

Règr. Montréal.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE. P. TRE. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.